

Repenser le lien entre l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes : une revue critique de la littérature

Rethinking the Relationship between Financial Inclusion and Women's Empowerment: A Critical Literature Review

Salma BENSALAH, (Doctorante)

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi
Université Mohamed V de Rabat, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi Université Mohamed V de Rabat
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BENSALAH, S. (2026). Repenser le lien entre l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes : une revue critique de la littérature. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(10), 36–53. https://doi.org/10.5281/zenodo.21844965
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 29/06/2026

Accepted: 14/08/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 10 (2025)

Repenser le lien entre l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes : une revue critique de la littérature

Résumé :

Depuis le début des années 2000, l'inclusion financière s'est imposée comme une priorité des programmes internationaux de développement. La Banque mondiale, le FMI et le CGAP en ont fait un levier de lutte contre la pauvreté, de croissance économique et d'autonomisation des femmes. Cette vision est toutefois contestée par l'économie féministe, les études critiques du développement et l'économie politique, qui soulignent que l'accès aux services financiers ne renforce pas automatiquement le pouvoir d'agir des femmes et peut, selon les contextes, reproduire, voire renforcer, les rapports de domination. Cet article propose une revue intégrative de la littérature fondée sur un corpus de publications en français et en anglais (1970–2024), constitué à partir des bases Scopus, Web of Science et Google Scholar. Son apport réside dans l'articulation des cadres théoriques de Sen, Kabeer et Rowlands afin d'analyser les mécanismes reliant l'inclusion financière à l'autonomisation des femmes. L'analyse met en évidence que l'inclusion financière constitue une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'autonomisation. Elle montre que celle-ci dépend également de l'agentivité, du contrôle effectif des ressources et des contextes institutionnels et sociaux. Ces résultats invitent à dépasser une approche centrée sur le seul accès aux services financiers et à concevoir des politiques intégrant les dimensions structurelles de l'autonomisation.

Mots clés : Inclusion financière ; autonomisation des femmes (empowerment) ; économie intelligente ; féminisation de la responsabilité

JEL Classification : J16 ; G21 ; O16

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract :

Since the early 2000s, financial inclusion has become a central priority in international development agendas. The World Bank, the International Monetary Fund (IMF), and the Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) have promoted it as a key instrument for poverty reduction, economic growth, and women's empowerment. However, this perspective has been challenged by feminist economics, critical development studies, and political economy, which argue that access to financial services does not automatically enhance women's agency and may, depending on the context, reproduce or even reinforce existing power relations. This article presents an integrative literature review based on a corpus of French- and English-language publications published between 1970 and 2024 and identified through Scopus, Web of Science, and Google Scholar. Its main contribution lies in integrating the theoretical frameworks of Sen, Kabeer, and Rowlands to examine the mechanisms linking financial inclusion and women's empowerment. The review shows that financial inclusion is a necessary, but not sufficient, condition for women's empowerment. Empowerment also depends on agency, effective control over resources, and the institutional and social contexts in which financial inclusion is implemented. These findings suggest that financial inclusion policies should move beyond a narrow focus on access to financial services and incorporate the structural dimensions of women's empowerment.

Keywords: Financial inclusion; Women's empowerment; Smart economics; feminisation of responsibility

Classification JEL: J16; G21; O16

Paper type: Theoretical Research

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, l'autonomisation économique des femmes est devenue une priorité des politiques internationales de développement. Les organisations internationales, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), présentent l'inclusion financière comme un levier essentiel pour favoriser la réduction de la pauvreté, promouvoir l'égalité de genre et stimuler la croissance économique. L'amélioration de l'accès des femmes aux services financiers formels tels que le crédit, l'épargne, l'assurance et d'autres alternatives de paiement est ainsi largement considérée comme un outil qui favorise leur autonomisation économique et sociale (Banque Mondiale, 2012 ; Demirgüç-Kunt et al., 2022).

Cependant, cette vision fait aujourd'hui l'objet d'importants débats au sein de la littérature académique. Alors que les approches institutionnelles établissent une relation largement positive entre l'inclusion financière et l'autonomisation, de nombreux travaux issus de l'économie féministe, des études critiques du développement et de l'économie politique remettent en cause la relation cause à effet de ce lien. Ces auteurs montrent que l'accès aux services financiers ne conduit pas automatiquement à un renforcement du pouvoir d'agir des femmes et peut, dans certains contextes, contribuer à reproduire, voire à renforcer, les rapports de domination existants (Batliwala, 2007 ; Chant et Sweetman, 2012 ; Cornwall et Rivas, 2015; Prügl, 2015).

Cette diversité des approches révèle que les notions d'autonomisation et d'inclusion financière sont loin d'être consensuelles. L'autonomisation est un concept processuel et dynamique (Kabeer, 1999 ; Costa, Saad, al., 2023), dont l'évolution reflète les transformations des paradigmes du développement, depuis les approches féministes centrées sur la redistribution du pouvoir jusqu'aux conceptions plus instrumentales qui l'associent à la participation des femmes au marché. De même, l'inclusion financière ne peut être réduite à un simple accès aux services financiers ; sa portée dépend des cadres théoriques mobilisés pour analyser les rapports entre ressources, pouvoir et développement.

Dans ce contexte, une question de recherche se pose : *comment les principaux cadres théoriques permettent-ils d'appréhender la relation entre inclusion financière et autonomisation des femmes ?*

Afin de répondre à cette interrogation, cet article propose une revue théorique de la littérature consacrée aux liens entre l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes. Il vise à analyser les principaux cadres conceptuels mobilisés dans ce champ, à mettre en évidence les évolutions du concept d'autonomisation, ainsi que les débats théoriques relatifs à la vision instrumentale de l'autonomisation, aux critiques formulées par l'économie politique et aux enseignements dégagés par la littérature sur les effets de l'inclusion financière.

Sur le plan méthodologique, cette contribution s'appuie sur une démarche narrative et non systématique. Elle met en dialogue des cadres théoriques plutôt qu'à une quantification exhaustive des résultats empiriques (Snyder, 2019). Le corpus a été constitué à partir des bases Scopus, Web of Science et Google Scholar, Jstor en combinant les mots-clés « financial inclusion », « women's empowerment », « inclusion financière », « gender », « féminisation de la responsabilité », « smart economics » et leurs traductions en français. La recherche a porté sur les publications en anglais et en français parues entre 1970 (afin d'inclure les textes fondateurs comme Boserup) et 2024. Les textes non disponibles en texte intégral et les contributions ne traitant pas explicitement du lien entre accès aux services financiers et pouvoir d'agir des femmes ont été exclus.

Cet article est structuré en quatre sections : Une première section retrace la genèse conceptuelle de l'autonomisation et de l'inclusion financière ; Une deuxième section présente les principaux cadres théoriques mobilisés (Sen, Kabeer, Rowlands) ; Une troisième section discute les

approches contemporaines et les débats critiques qui traversent la littérature ; Enfin, une dernière section propose une synthèse des enseignements empiriques avant de conclure sur les limites et perspectives de cette revue.

La contribution de cet article réside dans l'articulation systématique des paradigmes successifs du développement genré (WID, WAD, GAD, Empowerment) avec les cadres analytiques de l'autonomisation (Sen, Kabeer, Rowlands) et les débats contemporains sur la financiarisation de la pauvreté, articulation encore peu formalisée dans la littérature existante qui traite le plus souvent ces registres séparément.

1. Inclusion financière et autonomisation : une généalogie conceptuelle contrastée

Le lien entre l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes s'appuie sur deux concepts clés qui sont largement utilisés dans les politiques et les études sur le développement. Bien que ces concepts soient souvent perçus comme étant complémentaires, leur signification a considérablement évolué au fil des années. Il est crucial de comprendre cette évolution pour saisir les fondements théoriques des politiques contemporaines d'inclusion financière.

1.1 L'autonomisation des femmes : d'un projet d'émancipation à un concept institutionnalisé

L'autonomisation (*empowerment*) est un concept complexe dont la signification varie selon les contextes théoriques et les acteurs qui s'en saisissent. Pour Paulo Freire (1970), l'empowerment se réfère initialement à un processus de conscientisation permettant aux individus de prendre conscience des mécanismes de domination qui structurent leur environnement afin d'agir collectivement pour les transformer. Cette conception, qui émerge des mouvements sociaux des décennies 1960 et 1970, tels que le féminisme, l'anticolonialisme et le mouvement des droits civiques, considère l'autonomisation comme un projet d'émancipation collective visant à transformer les dynamiques de pouvoir (Freire, 1970 ; Calvès, 2009).

Depuis les années 1990, le concept de l'autonomisation s'est progressivement transformé dans le domaine du développement international. Selon Cornwall et Brock (2005), ce concept se transforme progressivement en buzzword. De plus en plus utilisé par les institutions internationales, il perd de sa substance politique pour laisser place à une définition plus large et consensuelle. En d'autres termes, l'autonomisation est de plus en plus considérée comme la capacité des individus à effectuer des décisions et à les mettre en pratique, selon la définition proposée par la Banque mondiale en 2012. Cette évolution témoigne d'un déplacement du regard : alors que la conception initiale mettait l'accent sur la transformation des structures sociales et des rapports de domination, la conception institutionnelle privilégie désormais le renforcement des capacités individuelles et la participation des femmes au développement économique (Batliwala, 2007 ; Cornwall et Brock, 2005).

Cette évolution entraîne des conséquences. Plusieurs auteurs considèrent que cette institutionnalisation a conduit à une dépolitisation du concept, l'autonomisation étant de plus en plus appréhendée comme un instrument d'efficacité économique plutôt que comme un levier de justice sociale (Batliwala, 2007 ; Cornwall et Brock, 2005).

1.2 L'inclusion financière : un instrument de développement aux interprétations contrastées

L'inclusion financière est devenue un axe central des politiques mondiales visant à combattre la pauvreté. Elle est promue comme un levier d'autonomisation pour les femmes (Binsuwadan et al., 2024). Selon la Banque mondiale (2014), elle se définit comme la capacité pour les particuliers et les entreprises d'accéder à des produits et services financiers utiles, accessibles et adaptés à leurs besoins, tels que l'épargne, le crédit, les moyens de paiement et l'assurance.

Cette approche répond à l'observation selon laquelle une importante partie de la population demeure exclue des systèmes financiers formels en raison de barrières économiques, géographiques ou institutionnelles (Leyshon & Thrift, 1995).

En effet, l'inclusion financière est perçue comme un catalyseur pour encourager l'investissement, accroître la capacité de réaction des ménages et stimuler le développement économique. Les femmes sont au cœur de ces politiques en raison des inégalités persistantes qui entravent leur accès aux ressources financières, aux actifs productifs et aux institutions bancaires (Sarma, 2008 ; Ghosh et Vinod, 2017).

Toutefois, cette conception fait l'objet de débats importants dans la littérature. Selon plusieurs auteurs, l'inclusion financière va au-delà de l'élargissement des services bancaires. Elle contribue également à l'expansion des mécanismes financiers vers des populations qui n'étaient pas auparavant bien représentées sur les marchés. Roy (2010) conceptualise cette transformation comme un phénomène de « financiarisation de la pauvreté », tandis que Rankin (2001) et Rottenberg (2014) la décrivent comme une conséquence de l'évolution vers une gouvernance néolibérale, dans laquelle la responsabilité de combattre la pauvreté est progressivement transférée de l'État vers les particuliers. En effet, il est suggéré aux femmes de devenir les principales actrices de leur propre insertion économique, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir accès au crédit et à l'entrepreneuriat.

1.3 La convergence entre inclusion financière et autonomisation : le paradigme du Smart Economics

L'interaction entre ces deux concepts se réalise principalement à travers le paradigme du Smart Economics promu par la Banque mondiale à partir des années 2000. Cette approche soutient que l'investissement dans les femmes constitue non seulement un objectif d'équité, mais également un facteur de croissance économique et de réduction de la pauvreté (Banque mondiale, 2006 ; Chant et Sweetman, 2012). L'autonomisation est ainsi justifiée par un business case, selon lequel le renforcement du pouvoir économique des femmes améliore simultanément les performances économiques des ménages et des économies nationales (Zahidi et Ibarra, 2010 ; Woetzel et al., 2015).

Ce paradigme représente le point de bascule à partir duquel l'inclusion financière devient un des principaux instruments opérationnels de l'autonomisation dans les politiques de développement. Dans la section suivante, nous examinerons ses implications pour la nature même de l'autonomisation.

2. Méthodologie de la revue de littérature

Cette revue adopte une démarche intégrative plutôt que systématique, conformément à Snyder (2019). Ce choix méthodologique se justifie par l'objectif de la recherche, qui consiste non pas à réaliser une synthèse exhaustive des études empiriques selon un protocole standardisé, mais à mettre en dialogue plusieurs cadres théoriques afin de construire une compréhension critique du lien entre inclusion financière et autonomisation des femmes. L'analyse s'appuie principalement sur l'approche par les capacités de Sen (1999), le cadre conceptuel de Kabeer (1999) et la typologie du pouvoir de Rowlands (1997), tout en les confrontant aux débats critiques sur la financiarisation de la pauvreté et le paradigme du *Smart Economics*.

Le corpus documentaire a été constitué à partir des bases de données Scopus, Web of Science et Google Scholar. Les recherches ont été menées à l'aide de mots-clés en anglais et en français, notamment *financial inclusion*, *women's empowerment*, *microfinance*, *agency*, *gender and development*, ainsi que leurs équivalents français. Ces termes ont été combinés avec les opérateurs booléens AND et OR et complétés par des recherches ciblées à partir des principaux auteurs du champ (Sen, Kabeer, Rowlands, Batliwala, Rankin et Roy).

Les publications retenues, en français et en anglais, couvrent la période 1970–2024 afin d'intégrer les travaux fondateurs sur le genre et le développement. La sélection a privilégié les articles publiés dans des revues à comité de lecture, les ouvrages de référence et les principaux rapports d'organisations internationales. Les documents ne traitant pas explicitement de la relation entre inclusion financière et autonomisation des femmes, ainsi que les sources non académiques, ont été exclus. Au total, une soixantaine de références ont été mobilisées.

Cette démarche présente néanmoins certaines limites. Comme toute revue intégrative, cette analyse repose sur des choix de sélection et d'interprétation qui comportent une part de subjectivité, rendue aussi transparente que possible par l'explicitation du protocole de recherche.

3. L'évolution des paradigmes du développement

L'évolution des paradigmes du développement ont donné lieu à l'émergence de l'approche de l'autonomisation (*Empowerment*), qui constitue à la fois un prolongement et une rupture par rapport aux approches antérieures. Alors que l'approche Women in Development (WID) mettait l'accent sur l'intégration des femmes dans les processus de développement pour renforcer l'efficacité économique, et que l'approche Gender and Development (GAD) a déplacé l'analyse vers les relations sociales de genre et la transformation des institutions, l'approche de l'empowerment, développée au milieu des années 1980 par les féministes du réseau Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), a placé la redistribution du pouvoir au cœur du processus de développement (Sen & Grown, 1987 ; Batliwala, 1994). À l'opposé de l'approche GAD, qui s'appuie principalement sur des politiques publiques, des réformes institutionnelles et l'intégration transversale du genre (gender mainstreaming), l'approche de l'autonomisation privilégie une dynamique ascendante (bottom-up) axée sur la prise de conscience, la mobilisation collective et le renforcement de l'agentivité des femmes (Batliwala, 1994 ; Kabeer, 1999). L'objectif est non seulement d'améliorer la participation économique des femmes, mais aussi de transformer les rapports de pouvoir qui produisent leur subordination. Toutefois, à partir des années 1990, cette conception radicale est progressivement réappropriée par les institutions internationales, qui intègrent l'empowerment dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté.

Table 1 : Analyse des paradigmes de développement

Approche	Fondements théoriques	Année / Période	Courant de pensée	Principes et Objectifs	Limites et Critiques
WID (Women in Development) Boserup (1970); Rathgeber (1990); Razavi et Miller (1995).	Théorie de la modernisation; accent mis sur le secteur productif et l'intégration économique.	Début des années 1970 (Décennie des Nations Unies pour la femme 1976-1985).	Féminisme libéral	Intégration des femmes dans le système économique existant par une approche top-down ; focus sur l'équité, la lutte contre la pauvreté et l'efficacité économique.	Ignore les relations de pouvoir entre genres; ne remet pas en cause les structures patriarcales; néglige le rôle reproductif; vision non-confliktuelle.
WAD (Women and Development) Rathgeber (1990).	Critique de la modernisation; focus sur l'interaction entre les structures de classe et de genre.	Fin des années 1970	Féminisme néo-marxiste / Théorie de la dépendance	Postule que les femmes ont toujours été intégrées au développement mais de manière exploitée; focus central sur le travail productif et les structures économiques internationales.	Échoue à analyser les relations de pouvoir sociales au sein du ménage (focalisation excessive sur la dimension économique).

GAD (Gender and Development) Whitehead (1979); Rathgeber (1990); Young (1997); Razavi et Miller (1995).	Construction sociale du genre ; analyse des relations sociales de production et de reproduction.	Années 1980	Féminisme socialiste	Passage du concept de "femme" à celui de "genre" ; transformation des structures socio-économiques par l'État (approche top-down) ; mise en œuvre du gender mainstreaming.	Difficulté d'implémentation institutionnelle ; risque de dépolitisation des enjeux féminins ; forte dépendance à la volonté politique de l'État.
Empowerment (Autonomisation) Moser (1993); DAWN (Sen et Grown, 1987); Batliwala (1994); Rowlands (1997).	Auto-reliance; redistribution du pouvoir ; critique radicale du modèle de développement dominant.	Milieu des années 1980	Féminisme du Sud (Tiers-Monde)	Transformation structurelle radicale par une approche bottom-up ; mobilisation politique, conscientisation et promotion du "pouvoir-être" et "pouvoir-avec".	Dilution du concept devenu un terme à la mode ("buzzword") ; souvent réduit par les institutions au micro-crédit sans transformation réelle.

Source : Développée par l'auteure

4. Les principaux cadres théoriques de l'autonomisation

4.1 Le socle philosophique : les capacités et les libertés réelles de Sen

L'approche par les capacités (Sen, 1999) a fourni le fondement philosophique indispensable à cette vision transformatrice en redéfinissant le développement comme l'expansion des « libertés réelles ». Pour Sen, le bien-être ne saurait être évalué en fonction du seul revenu ou de l'accès à un service financier ; il doit être appréhendé à travers ce que les individus sont effectivement en mesure d'être et de faire. Cette différenciation entre les « fonctionnements » (les états et actions observables) et les « capacités » (la véritable liberté de choisir entre divers modes de vie) constitue l'axe central de toute analyse critique de l'inclusion financière.

Une femme peut accéder à un microcrédit, une ressource financière. Cependant, si les stéréotypes patriarcaux ou les menaces de violence domestique l'empêchent d'en disposer librement, sa capacité est nulle, malgré une apparence de fonctionnement financier. Sen place ainsi l'agentivité (agency) au cœur de son modèle. L'individu n'est plus un bénéficiaire passif, mais un agent capable de provoquer des changements selon ses propres valeurs. Martha Nussbaum (2000) a élargi ce cadre en y intégrant une dimension normative féministe, mettant en évidence des capacités clés, telles que l'intégrité physique et la maîtrise de son milieu, comme des principes universels de justice.

4.2 Le cadre tridimensionnel de Naila Kabeer (1999) : opérationnaliser l'autonomisation

L'approche par les capacités de Sen fournit une base philosophique à l'autonomisation, mais elle reste peu explicite sur les mécanismes concrets par lesquels les femmes acquièrent ou perdent leur liberté d'agir. C'est précisément cette limite que Naila Kabeer (1999) cherche à combler en combinant l'approche des capacités avec des théories féministes pour décrire l'autonomisation comme un processus social ancré dans des dynamiques de pouvoir et des structures institutionnelles.

Kabeer (1999) définit l'autonomisation comme le processus par lequel les personnes privées de la capacité de faire des choix de vie stratégiques acquièrent cette capacité. Cette définition est fondée sur trois principes clés : l'autonomisation est un processus dynamique, elle concerne des individus initialement désavantagés, et elle porte sur des choix de vie stratégiques (mariage, fécondité, profession, résidence). Ces principes découlent des distinctions établies par Maxine Molyneux (1985) et Caroline Moser (1989).

Son cadre d'analyse repose sur trois dimensions interdépendantes. Les ressources regroupent les actifs matériels, humains et sociaux, dont l'accès est conditionné par des rapports de

pouvoir. L'agentivité (agency) désigne la capacité de définir ses objectifs et d'agir pour les atteindre, y compris à travers des formes indirectes de négociation, de résistance ou d'action collective. Enfin, les réalisations (achievements) correspondent aux résultats obtenus, sans qu'ils traduisent nécessairement un véritable processus d'autonomisation. Ainsi, l'accès à des ressources telles que le microcrédit n'entraîne pas automatiquement l'empowerment si les femmes ne contrôlent pas réellement son utilisation.

Kabeer et Subrahmanian (1996) met également en évidence le fait que l'autonomisation est modelée par quatre institutions : la famille, le marché, l'État et la communauté. Les règles et normes de genre de ces institutions peuvent favoriser ou entraver la transformation des ressources en agence et en réalisations. Dans ses travaux ultérieurs, elle reconnaît toutefois les limites de son modèle initial. Elle ne tient pas suffisamment compte des rapports sociaux imbriqués (classe, race, ethnicité, caste) ainsi que des dimensions collectives et transformantes de l'empowerment. Elle partage ces critiques avec Srilatha Batliwala (2007).

Dans ses travaux ultérieurs, elle reconnaît toutefois les limites de son modèle initial. En effet, elle ne prend pas suffisamment en compte les rapports sociaux imbriqués (classe, race, ethnicité, caste). Cette limite rejoint directement l'approche de l'intersectionnalité (Crenshaw, 1989), qui met en évidence le fait que les rapports de domination ne s'additionnent pas de façon linéaire mais se combinent pour produire des formes spécifiques de subordination. En ce qui concerne l'autonomisation, cette approche invite à examiner comment l'accès à l'inclusion financière peut affecter différemment les femmes en fonction de leur position dans ces relations croisées, une question que le cadre de Kabeer, centré sur le genre, ne prend pas explicitement en compte. Elle partage ces critiques avec Srilatha Batliwala (2007), qui met également en évidence l'absence de dimensions collectives et transformatrices absentes du modèle initial.

Le cadre de Kabeer, qui articule les ressources, l'agentivité, les réalisations et les contraintes institutionnelles, demeure aujourd'hui l'un des modèles les plus influents et opérationnels pour analyser l'autonomisation des femmes. Cependant, les recherches de Jo Rowlands (1997) et de Lisa VeneKlasen et Valerie Miller (2002), qui approfondissent l'analyse des différentes formes du pouvoir.

4.1. La nature du pouvoir : la typologie de Rowlands et la dimension subjective

Pour approfondir la boîte noire de l'agentivité, il est essentiel de mobiliser les travaux de Jo Rowlands (1997), qui a déconstruit la notion de pouvoir mettre en évidence ses aspects relationnels et subjectifs. Rowlands (1997) met en garde avec perspicacité que l'autonomisation ne se limite pas à l'acquisition de ressources matérielles ; elle nécessite une profonde et multidimensionnelle évolution des différentes formes de pouvoir. Elle met en évidence quatre aspects clés : le « pouvoir sur » (domination et contrôle), le « pouvoir de » (créativité et prise de décision), le « pouvoir avec » (solidarité et action collective) et surtout le « pouvoir intérieur » (Rowlands, 1997).

Le pouvoir intérieur (*power within*) est sans doute la dimension la plus cruciale et, paradoxalement, la plus négligée par les approches technocratiques de l'inclusion financière (Rowlands, 1997). Il renvoie à l'estime de soi, à la dignité et au sentiment de légitimité à agir, constituant ce que nous pourrions appeler un véritable processus de « décolonisation mentale » (Rowlands, 1997 ; Kabeer, 1999). Avant cette évolution psychocognitive, les ressources matérielles restent généralement inutilisables : une femme doit absolument se sentir digne de posséder et de gérer du capital pour que l'intégration financière devienne une réalité sociale et améliore sa situation (Rowlands, 1997).

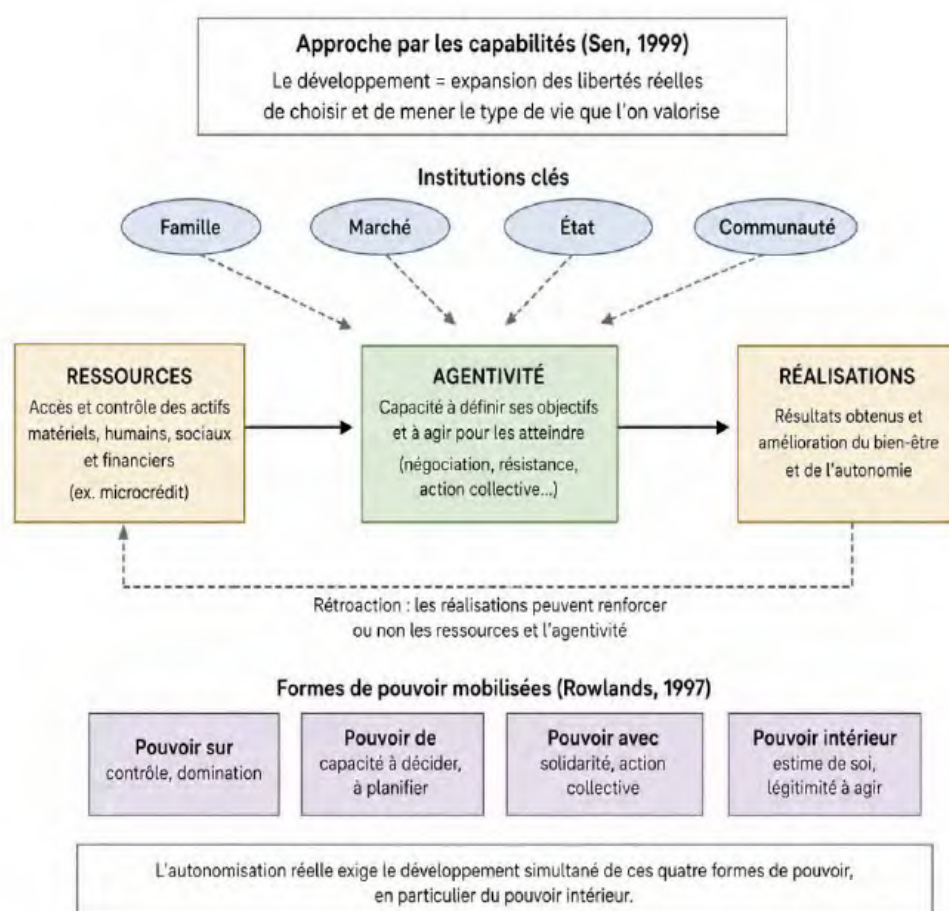
En réalité, l'autonomisation véritable exige une évolution simultanée et articulée de ces quatre types de pouvoir (Rowlands, 1997). En l'absence d'une telle approche, l'inclusion peut se limiter à un « empowerment illusoire » (Chant, 2008 ; Rowlands, 1997). Dans cette situation, on se contente de confier aux femmes de nouvelles responsabilités de direction et de

remboursement, sans leur accorder les pouvoirs décisionnels et les droits associés, ce qui renforcerait la « féminisation de la responsabilité » au lieu de promouvoir une véritable émancipation.

L'apport majeur de ce cadre montre que l'autonomisation véritable exige une transformation profonde des quatre formes de pouvoir. Un système qui ne vise qu'à accroître l'influence, comme c'est souvent le cas du microcrédit ou de la formation professionnelle, sans remettre en question l'influence qui sous-tend les dynamiques hiérarchiques, peut donner lieu à ce que Chant (2008) qualifie de « empowerment illusoire ». Dans ce cas, les femmes se voient confier de nouvelles responsabilités sans aucune augmentation correspondante de leur pouvoir. En outre, bien que le pouvoir intérieur soit essentiel, il ne peut pas fonctionner seul. Il est menacé d'être récupéré par des discours individualistes (Cornwall et Brock, 2005).

Bien que ces approches reposent sur des fondements théoriques différents, elles convergent autour d'une idée essentielle : l'autonomisation ne peut être réduite à l'accès aux ressources. Elle suppose également la capacité des femmes à exercer un contrôle sur ces ressources, à participer aux processus décisionnels et à remettre en question les rapports de pouvoir qui produisent les inégalités. Elles diffèrent toutefois quant aux mécanismes privilégiés pour atteindre cette transformation, certains auteurs mettant davantage l'accent sur les libertés individuelles, d'autres sur la redistribution du pouvoir ou l'action collective.

Figure 1 : Cadre analytique de la relation entre ressources, agentivité et réalisations dans le processus d'autonomisation



Source : Développée par l'auteure

5. Les approches contemporaines de l'inclusion financière et de l'autonomisation

Si ces cadres offrent une approche innovante de l'autonomisation, leur intégration dans les politiques de développement international a entraîné une évolution progressive de la compréhension du concept, aboutissant à une vision plus instrumentale de l'empowerment.

5.1 La vision instrumentale de l'autonomisation

Le Smart Economics a contribué à placer l'autonomisation des femmes au cœur des politiques de développement. Il a également profondément transformé la signification de cette notion. Les critiques soulignent que cette approche s'éloigne de la conception initiale de l'empowerment, élaborée par les mouvements féministes, qui le définissent avant tout comme un processus de transformation des rapports de pouvoir (Batliwala, 1994, 2007). Dans le paradigme du Smart Economics, l'autonomisation est principalement valorisée pour sa contribution à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des performances des ménages et des économies nationales (Prügl, 2015).

Cette évolution conduit à une lecture essentiellement instrumentale de l'autonomisation. Les femmes sont alors envisagées comme des actrices économiques capables de stimuler la productivité, d'accroître les revenus des ménages et de favoriser le développement, plutôt que comme des sujets de droits dont il convient de renforcer le pouvoir d'agir (Wilson, 2013). Dans cette logique, l'inclusion financière apparaît comme une solution technique à la pauvreté, en privilégiant l'accès au crédit, à l'épargne et aux services financiers, tout en laissant largement de côté les contraintes sociales, institutionnelles et culturelles qui limitent les capacités réelles des femmes à exercer des choix stratégiques (Rankin, 2001 ; Rottenberg, 2014). Par conséquent, l'autonomisation tend à être considérée comme une intégration plus efficace au marché plutôt qu'une transformation des structures génératrices d'inégalités (Cornwall et Rivas, 2015).

En s'appuyant sur la perspective de Kabeer (1999), cette démarche met principalement l'accent sur l'aspect des résultats obtenus (achievements), qui sont évalués à l'aide d'indicateurs tels que l'obtention de prêts, la participation au marché du travail ou la création de revenus. Cependant, les deux autres composantes essentielles de l'autonomisation (les ressources et, surtout, l'agentivité) sont insuffisamment prises en compte. Pourtant, elles sont cruciales pour permettre aux femmes de pérenniser positivement leur existence et leurs interactions sociales. Cette critique est également éclairée par la typologie du pouvoir proposée par Rowlands (1997). En favorisant principalement le « pouvoir de » (power to), c'est-à-dire la capacité d'accéder à des ressources ou de mener une activité économique, le Smart Economics laisse largement inchangés le « pouvoir intérieur » (power within), relatif à la confiance en soi et à la conscience de ses droits, ainsi que le « pouvoir sur » (power over), qui renvoie aux rapports de domination et aux inégalités de pouvoir au sein du ménage, de la communauté ou des institutions. L'autonomisation qui en résulte demeure dès lors souvent partielle, voire illusoire (Chant, 2008), dans la mesure où l'augmentation des responsabilités économiques des femmes ne s'accompagne pas nécessairement d'une redistribution du pouvoir ni d'une remise en cause des normes de genre qui fondent leur subordination.

5.2. Les débats critiques : l'inclusion financière au prisme des rapports de pouvoir

Selon les organisations internationales, l'inclusion financière est un catalyseur majeur d'autonomisation. Cependant, plusieurs chercheurs contestent cette relation, qu'ils estiment trop simpliste et linéaire. Les approches critiques considèrent que l'accès aux services financiers ne produit pas mécaniquement une redistribution du pouvoir, et qu'il peut, au contraire, s'inscrire dans une logique de gouvernementalité néolibérale (Rankin, 2001 ; Roy, 2010). En effet, l'inclusion financière ne se limite pas à l'élargissement de l'accès aux services bancaires. C'est un mécanisme qui incite les gens à assumer la responsabilité de leur intégration

économique, leur confiant progressivement la gestion des risques associés à la pauvreté (Rottenberg, 2014).

Cette lecture met en évidence une transformation de la figure de la femme dans les politiques de développement. Elle n'est plus uniquement perçue comme une bénéficiaire de politiques sociales, mais comme une « entrepreneure d'elle-même », appelée à mobiliser le crédit, l'épargne ou l'entrepreneuriat pour assurer sa propre sécurité économique. Plusieurs auteurs soulignent que la responsabilisation individuelle tend à masquer les contraintes structurelles : rapports patriarcaux, inégalités d'accès aux ressources, faiblesse des protections sociales qui continuent de limiter l'exercice effectif de l'autonomie (Rankin, 2001 ; Christiaens, 2019).

En effet, la littérature met en évidence deux approches distinctes de l'autonomisation des femmes. La première, appelée « empowerment libéral », met l'accent sur l'intégration des femmes dans le marché du travail. Elle évalue leur autonomisation en fonction de critères comme l'accès au crédit, à l'emploi ou aux services financiers. La seconde approche, appelée « empowerment libérateur », considère que l'autonomisation implique avant tout une transformation des rapports sociaux de domination, une redistribution des ressources et une remise en question des structures patriarcales qui génèrent les inégalités (Sardenberg, 2008 ; Batliwala, 2007).

Ces analyses conduisent ainsi à dépasser une conception strictement économique de l'inclusion financière. L'enjeu ne consiste plus simplement à faciliter l'accès des femmes aux services financiers, mais à interroger les conditions sociales, institutionnelles et politiques dans lesquelles cet accès peut se traduire par un véritable renforcement de leur pouvoir d'agir.

Table 2 : approche libérale versus approche transformatrice

Critère de Comparaison	Empowerment Libéral (WID/Efficacité) Boserup (1970), Banque mondiale (1994), OCDE/CAD (1998), Taşli (2007)	Empowerment Libérateur (Transformateur/GAD) Batliwala (1994), Kabeer (1994), Rowlands (1997), réseau DAWN (1987), Taşli (2007)
Contexte d'émergence	Néo-libéralisme, PAS, années 1980.	Mouvements de base, DAWN, GAD, mi-1980
Signification centrale	Intégration économique, productivité	Redistribution du pouvoir, changement de structures
Vision du développement	Top-down, centré sur l'efficacité des projets.	Bottom-up, centré sur la mobilisation civile.
Rôle des femmes	Actrice de développement, vecteur d'efficacité économique	Sujet de droits et actrice du changement
Type de Pouvoir visé	Accès aux ressources (pouvoir-faire limité).	Contestation du "pouvoir-sur"
Objectif de genre	Besoins pratiques (BPG) ; ignore les besoins stratégiques	Besoins stratégiques (BSG) ; abolition de la division du travail.

Source : Développée par l'auteure

6. Les enseignements de la littérature : ambivalences et réalités empiriques de l'inclusion financière

Les travaux empiriques sur l'inclusion financière révèlent que le lien entre l'accès aux services financiers et l'autonomisation des femmes n'est pas mécanique. Bien qu'un certain nombre d'études démontrent des effets positifs sur l'obtention de crédit, d'épargne ou de possibilités économiques, la recherche met également en évidence des résultats disparates selon les facteurs sociaux, institutionnels et familiaux (Kabeer, 2005 ; Duvendack et al., 2011). L'inclusion financière apparaît ainsi comme un dispositif ambivalent, susceptible de renforcer l'autonomisation comme de reproduire, voire d'accentuer, les rapports de domination existants. Un premier enseignement majeur concerne la distinction entre l'accès formel aux ressources financières et leur contrôle effectif. La détention d'un compte bancaire ou l'obtention d'un prêt

ne signifie pas nécessairement que les femmes ont le pouvoir décisionnel sur l'utilisation des ressources. L'étude de Goetz et Gupta (1996) révèle que la plupart des prêts octroyés aux femmes sont en réalité dominés par les hommes de la famille. Ce décalage entre l'accès et le contrôle, communément appelé « effet flypaper », met en évidence les limites d'une approche qui assimile la détention d'un produit financier à une autonomisation réelle. Cet écart met en évidence la différence établie par Sen (1999) entre fonctionnement et capacité. Posséder un prêt est un fonctionnement observable, mais ne garantit en rien la capacité, c'est-à-dire la liberté réelle d'en disposer selon ses propres choix. Il rejoint également la mise en garde de Kabeer (1999), pour qui l'accès aux ressources ne se traduit en agentivité que si les femmes en conservent effectivement le contrôle.

Ce constat trouve un écho dans le contexte marocain. Les travaux de Morvant-Roux et coll. (2014) montrent que l'évaluation de l'impact du microcrédit rural au Maroc ne peut être appréhendée exclusivement à partir d'indicateurs quantitatifs agrégés, ceux-ci pouvant occulter la diversité des usages du crédit et des transformations associées. Cette limite invite ainsi à dépasser une conception de l'inclusion financière fondée sur le seul accès aux ressources financières. Elle rejoint la distinction établie par Kabeer (1999) entre l'accès aux ressources et la capacité effective à les convertir en pouvoir d'agir : l'accès formel à un dispositif financier ne constitue pas, à lui seul, une preuve de transformation de l'autonomisation.

Dans de nombreux cas, les prêts sont contractés au nom des femmes, mais les fonds sont contrôlés ou utilisés par leur conjoint ou d'autres membres masculins du ménage. Les femmes demeurent néanmoins seules responsables, sur les plans juridique et moral, du remboursement, car elles sont perçues comme plus susceptibles d'honorer leurs engagements en raison de la pression sociale et de la crainte de la honte associée au défaut de paiement (Rahman et al., 2021 ; Mekouar et Robert, 2019). Ces résultats correspondent à ce que Rowlands (1997) désigne comme un exercice du « pouvoir sur » au sein du ménage : le conjoint conserve la maîtrise de la ressource tandis que la femme en assume seule la charge, l'institution familiale. Au sens de Kabeer et Subrahmanian (1996), il s'agit d'un mécanisme de transfert du risque plutôt que de redistribution du pouvoir.

L'une des principales critiques féministes adressées à l'inclusion financière est qu'elle participe à l'externalisation des coûts de la reproduction sociale. Dans des contextes marqués par le recul des politiques sociales et l'insuffisance des services publics, le crédit est progressivement présenté comme une solution pour financer des besoins essentiels tels que la santé, l'éducation ou l'alimentation. Ce déplacement de la responsabilité de l'État vers les ménages s'accompagne d'une « féminisation de la responsabilité » (*feminisation of responsibility*), dans laquelle les femmes sont de plus en plus sollicitées pour assurer le bien-être familial grâce à leur travail non rémunéré et à leur capacité d'endettement (Chant, 2008 ; Rankin, 2001 ; Young, Bakker & Elson, 2011).

Dans cette perspective, la féminisation de la dette apparaît comme une extension du travail reproductif. Les femmes ne se contentent plus d'assurer les tâches de soin et de reproduction sociale ; elles sont également amenées à financer la survie du ménage par le recours à l'endettement. La dette devient ainsi une nouvelle forme de travail invisible, qui accroît leur charge sans transformer les rapports sociaux de genre (Rankin, 2001 ; Karim, 2011 ; Guérin, 2015). Dès lors, l'inclusion financière risque de réduire l'autonomisation à une simple gestion individuelle de la pauvreté, en occultant les causes structurelles des inégalités et en substituant une logique de responsabilité individuelle à une véritable transformation des rapports de pouvoir (Batliwala, 2007 ; Cornwall et Brock, 2005 ; Chant et Sweetman, 2012). Dans les termes de Kabeer (1999), ce mécanisme illustre une progression des « réalisations ». La femme assure la survie du ménage et non pas la transformation de son agentivité ni des rapports de pouvoir qui la sous-tendent. Il traduit également, au sens de Rowlands (1997), un accroissement du « pouvoir de » faire face aux besoins du ménage qui ne s'accompagne d'aucun renforcement

du « pouvoir avec » ou du « pouvoir intérieur », configuration que Rowlands assimile à un empowerment partiel, voire illusoire.

La littérature met également en évidence les risques associés au développement du microcrédit. Plusieurs études révèlent que des produits financiers présentant des taux d'intérêt élevés et des échéanciers de remboursement stricts peuvent amener certaines femmes à des situations de surendettement, à la nécessité de contracter des emprunts multiples et à une pression sociale accrue (Schicks, 2013 ; Mader, 2018). Dans certains contextes, ces difficultés financières sont également associées à une intensification des tensions intrafamiliales, voire à des violences conjugales lorsque l'accès des femmes aux ressources est perçu comme une remise en cause des rapports de pouvoir existants (Kabeer, 2005 ; Karim, 2011). Ces exemples démontrent que l'acquisition de ressources sans les préalables identifiés par Sen (1999), tels que la sécurité, les normes sociales positives ou l'absence de contraintes, peut entraîner des résultats opposés à l'autonomisation. Elles confirment aussi l'avertissement de Rowlands (1997) : sans évolution du « pouvoir intérieur » et du « pouvoir sur » qui structurent les rapports conjugaux, l'accès au crédit peut exposer les femmes à un risque accru plutôt qu'à un renforcement de leur agentivité. Rankin (2001) considère le microcrédit comme une forme de « subjection », dans la mesure où il vise à aligner les objectifs personnels des femmes sur ceux définis par les réformateurs économiques. De ce point de vue, le microcrédit, en tant que mesure gouvernementale, est particulièrement pernicieux, car il s'approprie les discours féministes de l'autonomisation et de la solidarité pour des objectifs alternatifs et profondément conservateurs. Ce concept de « subjection » peut être relu comme une forme de captation de l'agentivité telle que définie par Kabeer (1999) : les femmes exercent bien une capacité d'action, mais celle-ci est orientée vers des objectifs définis en dehors d'elles-mêmes, ce qui interroge la dimension du « pouvoir intérieur » chez Rowlands (1997), fondée sur la légitimité à agir selon ses propres termes.

Finalement, les études s'accordent sur le fait que l'impact de l'intégration financière est fortement influencé par des facteurs contextuels. La littératie financière, le niveau d'éducation, les droits de propriété, les normes sociales, le contrôle des ressources au sein du foyer ainsi que la conception des produits financiers semblent être des variables clés (Banque mondiale, 2014 ; Demirgüç-Kunt et al., 2022). L'accès aux services financiers constitue ainsi une condition nécessaire, mais non suffisante, à l'autonomisation. Celle-ci suppose un environnement institutionnel et social permettant aux femmes d'exercer un contrôle réel sur les ressources et de transformer cet accès en un véritable pouvoir d'agir. Ces variables correspondent aux quatre institutions identifiées par Kabeer et Subrahmanian (1996) : la famille, le marché, l'État et la communauté, qui transforment les ressources en pouvoir d'agir. Elles s'alignent sur l'idée de facteurs de conversion proposée par Sen (1999), qui souligne que l'impact d'une même ressource sur la véritable liberté des individus dépend du contexte social et institutionnel dans lequel elle est mobilisée.

Le tableau 3 en dessous propose une synthèse des principales études empiriques mobilisées dans cette section, en indiquant leur contexte géographique, leur méthode et leurs principaux résultats, avant que ceux-ci ne soient discutés et mis en perspective avec les cadres théoriques présentés en amont.

Ces résultats invitent à dépasser une lecture purement quantitative de l'inclusion financière fondée sur le nombre de comptes ouverts ou de crédits distribués. Ils soulignent qu'il est crucial de prendre en compte les changements dans les dynamiques de pouvoir, tant au niveau des ménages qu'à l'échelle de la société, pour évaluer l'autonomisation.

Table 3 : Synthèse des études empiriques mobilisées

Auteurs (année)	Contexte géographique	Méthode	Principaux résultats
Goetz & Gupta (1996)	Bangladesh (programmes BRAC, Grameen Bank, RD-12)	Enquête de terrain quantitative et qualitative sur le contrôle de l'utilisation des prêts	La majorité des prêts accordés aux femmes sont en réalité contrôlés par les hommes du ménage (« effet flypaper »)
Karim (2011)	Bangladesh	Étude ethnographique de longue durée auprès d'ONG de microfinance	Le remboursement s'appuie sur la pression sociale et la honte ; intensification possible des tensions intrafamiliales
Rankin (2001)	Népal	Étude de terrain qualitative sur des programmes de microcrédit	Le microcrédit façonne une « femme économique rationnelle » alignée sur des objectifs néolibéraux plutôt qu'il ne redistribue le pouvoir
Schicks (2013)	Ghana	Enquête quantitative auprès d'emprunteuses de microfinance	Taux d'intérêt élevés et échéanciers stricts favorisent le surendettement et le cumul d'emprunts multiples
Rahman, Bhattacharjee & Das (2021)	Bangladesh	Essai contrôlé randomisé (RCT)	Effets positifs mais conditionnels des programmes combinant transferts d'actifs et accompagnement sur la réduction de l'ultra-pauvreté
Duvendack et al. (2011)	Synthèse multi-pays (Asie du Sud principalement)	Revue systématique de la littérature (EPPI-Centre)	Les preuves de l'impact du microcrédit sur le bien-être des populations pauvres restent fragiles et hétérogènes selon les contextes
Binsuwadan et al. (2024)	Arabie saoudite	Enquête quantitative	L'inclusion financière est associée à une réduction des inquiétudes financières des femmes, sous conditions contextuelles
Mekouar & Robert (2019)	Moyen-Orient et Maghreb	Analyse régionale des politiques d'inclusion financière	Défis structurels spécifiques à la région (cadre réglementaire, écarts de genre dans l'accès bancaire)

Source : Développée l'auteure

En synthèse, ces principes empiriques tendent vers un résultat théorique commun : les trois cadres utilisés en début de parcours sur les capacités (Sen), ressources-agentivité-réalisations (Kabeer), formes de pouvoir (Rowlands) s'accordent pour mettre en évidence que l'accès aux ressources financières ne représente qu'une condition parmi d'autres. Son influence sur l'autonomisation dépend exclusivement des facteurs de conversion, de maîtrise et de justification qui l'accompagnent.

7. Conclusion

Cette revue théorique montre que la relation entre l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes est plus complexe qu'il n'y paraît. Si l'accès aux services financiers peut constituer une ressource importante, il ne suffit pas, à lui seul, à renforcer le pouvoir d'agir des femmes. Les principaux cadres théoriques convergent pour montrer que l'autonomisation est un processus multidimensionnel qui implique l'accès aux ressources, la capacité de faire des choix, l'exercice de l'agentivité et la transformation des rapports de pouvoir.

L'examen de la littérature met également en évidence l'évolution du concept d'autonomisation. Initialement porté par les mouvements féministes comme un processus de transformation sociale, il a progressivement été réinterprété par les organisations internationales comme un levier de croissance économique, faisant de l'inclusion financière l'un de ses principaux instruments. Cette évolution a suscité de nombreuses critiques, notamment en raison de la dépolitisation de l'empowerment, de la responsabilisation individuelle des femmes et de la faible prise en compte des contraintes structurelles qui limitent leur autonomie. En définitive,

l'inclusion financière ne peut être considérée comme un levier universel d'autonomisation ; ses effets dépendent des contextes sociaux, institutionnels et culturels dans lesquels elle est mise en œuvre.

Cette revue, fondée sur une démarche intégrative, ouvre plusieurs perspectives de recherche. Des travaux empiriques, notamment dans le contexte marocain, permettraient d'examiner comment les facteurs institutionnels, sociaux et culturels influencent la conversion de l'accès aux services financiers en véritable pouvoir d'agir. Sur le plan des politiques publiques, ces résultats soulignent que les stratégies d'inclusion financière ne devraient pas se limiter à élargir l'accès aux services financiers, mais également renforcer l'agentivité des femmes et lever les contraintes structurelles qui entravent leur autonomisation.

Références :

- (1). Balasubramanian, P., Burchi, F., & Malerba, D. (2023). Does economic growth reduce multidimensional poverty? Evidence from low- and middle-income countries. *World Development*, 161, 106119.
- (2). Banque mondiale. (1994). *Améliorer la participation des femmes au développement économique* (Rapport de politique générale de la Banque mondiale). Banque mondiale.
- (3). Banque mondiale. (2006). Gender equality as smart economics: A World Bank Group gender action plan (FY2007–10). Banque mondiale.
- (4). Banque mondiale. (2012). World development report 2012: Gender equality and development. Banque mondiale.
- (5). Banque mondiale. (2014). Global financial development report 2014: Financial inclusion. Banque mondiale.
- (6). Batliwala, S. (1994). The meaning of women's empowerment: New concepts from action. Dans G. Sen, A. Germain, & L. C. Chen (Éds.), *Population policies reconsidered: Health, empowerment, and rights* (p. 127–138). Harvard University Press.
- (7). Batliwala, S. (2007). Taking the power out of empowerment: An experiential account. *Development in Practice*, 17(4–5), 557–565.
- (8). Binsuwadan, J., Bousrih, J., Mabrouk, F., & Alofaysan, H. (2024). The relationship between financial inclusion and women's financial worries: Evidence from Saudi Arabia. *Sustainability*, 16(19), 8317.
- (9). Boserup, E. (1970). *Woman's role in economic development*. St. Martin's Press.
- (10). Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200(4), 735–749.
- (11). Chant, S. (2008). The "feminisation of poverty" and the "feminisation" of anti-poverty programmes: Room for revision? *Journal of Development Studies*, 44(2), 165–197.
- (12). Chant, S., & Sweetman, C. (2012). Fixing women or fixing the world? "Smart economics", efficiency approaches, and gender equality in development. *Gender & Development*, 20(3), 517–529.
- (13). Christiaens, T. (2019). Financial neoliberalism and exclusion with and beyond Foucault. *Theory, Culture & Society*, 36(4), 95–116.
- (14). Cornwall, A., & Brock, K. (2005). What do buzzwords do for development policy? A critical look at "participation", "empowerment" and "poverty reduction". *Third World Quarterly*, 26(7), 1043–1060.
- (15). Cornwall, A., & Rivas, A.-M. (2015). From "gender equality and women's empowerment" to global justice: Reclaiming a transformative agenda for gender and development. *Third World Quarterly*, 36(2), 396–415.

- (16). Costa, J. C., Saad, G. E., Hellwig, F., Maia, M. F. S., & Barros, A. J. D. (2023). Measures of women's empowerment based on individual-level data: A literature review with a focus on the methodological approaches. *Frontiers in Sociology*, 8, 1231790.
- (17). Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1989(1), 139–167.
- (18). Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., & Ansar, S. (2022). The Global Findex Database 2021: Financial inclusion, digital payments, and resilience in the age of COVID-19. Banque mondiale.
- (19). Duvendack, M., Palmer-Jones, R., Copestake, J. G., Hooper, L., Loke, Y., & Rao, N. (2011). What is the evidence of the impact of microfinance on the well-being of poor people? EPPI-Centre, Social Science Research Unit, Institute of Education, University of London.
- (20). Freire, P. (1970). *Pedagogy of the oppressed*. Continuum.
- (21). Fukuda-Parr, S., & Donald, K. (2023). Why is macroeconomics neglected in equity and inclusion strategies for sustainable development? An exploration of four systemic barriers. *Journal of Human Development and Capabilities*, 24(4), 517–538. <https://doi.org/10.1080/19452829.2023.2248676>
- (22). Ghosh, S., & Vinod, D. (2017). What constrains financial inclusion for women? Evidence from Indian micro data. *World Development*, 92, 60–81.
- (23). Goetz, A. M., & Gupta, R. S. (1996). Who takes the credit? Gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh. *World Development*, 24(1), 45–63.
- (24). Guérin, I. (2015). *La microfinance et ses dérives : Émanciper, discipliner ou exploiter ?* Démopolis-IRD Éditions.
- (25). Kabeer, N. (1994) *Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought*. Verso, London.
- (26). Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435–464.
- (27). Kabeer, N. (2005). Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third Millennium Development Goal. *Gender & Development*, 13(1), 13–24.
- (28). Kabeer, N., & Subrahmanian, R. (1996). Institutions, relations and outcomes: Framework and tools for gender-aware planning (IDS Discussion Paper 357). Institute of Development Studies.
- (29). Karim, L. (2011). *Microfinance and its discontents: Women in debt in Bangladesh*. University of Minnesota Press.
- (30). Leyshon, A., & Thrift, N. (1995). Geographies of financial exclusion: Financial abandonment in Britain and the United States. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 20(3), 312–341.
- (31). Mader, P. (2018). Contesting financial inclusion. *Development and Change*, 49(2), 461–483.
- (32). Mekouar, Y. et Robert, J. (2019). L'inclusion financière au Moyen-Orient et au Maghreb : défis et opportunités. *Revue d'économie financière*, 136(4), 315-342. <https://doi.org/10.3917/ecofi.136.0315>.
- (33). Molyneux, M. (1985). Mobilization without emancipation? Women's interests, the state, and revolution in Nicaragua. *Feminist Studies*, 11(2), 227–254. <https://doi.org/10.2307/3177922>
- (34). Morvant-Roux, S., Guérin, I., Roesch, M., & Moisseron, J.-Y. (2014). *Adding Value to Randomization with Qualitative Analysis: The Case of Microcredit in Rural Morocco*. *World Development*, 56, 302–312. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.03.002>

- (35). Moser, C. O. N. (1989). Gender planning in the third world: Meeting practical and strategic gender needs. *World Development*, 17(11), 1799–1825.
- (36). Moser, C. O. N. (1993). *Gender planning and development: Theory, practice and training*. Routledge.
- (37). Nussbaum, M. C. (2000). *Women and human development: The capabilities approach*. Cambridge University Press.
- (38). OECD. (1998). *DAC guidelines for gender equality and women's empowerment in development co-operation* (Best Practices in Development Co-operation). OECD publication. <https://doi.org/10.1787/791d5d28-en>
- (39). Prügl, E. (2015). Neoliberalising feminism. *New Political Economy*, 20(4), 614–631.
- (40). Rahman, A., Bhattacharjee, A., & Das, N. (2021). A good mix against ultra-poverty? Evidence from a Randomized Controlled Trial (RCT) in Bangladesh. *Review of Development Economics*, 25(4), 2052–2083. <https://doi.org/10.1111/rode.12809>
- (41). Rankin, K. N. (2001). Governing development: Neoliberalism, microcredit, and rational economic woman. *Economy and Society*, 30(1), 18–37.
- (42). Rathgeber, E. M. (1990). WID, WAD, GAD: Trends in research and practice. *The Journal of Developing Areas*, 24(4), 489–502.
- (43). Razavi, S., & Miller, C. (1995). From WID to GAD: Conceptual shifts in the women and development discourse (Occasional Paper 1). UNRISD.
- (44). Rottenberg, C. (2014). The rise of neoliberal feminism. *Cultural Studies*, 28(3), 418–437.
- (45). Rowlands, J. (1995). Empowerment examined. *Development in Practice*, 5(2), 101–107. <https://doi.org/10.1080/0961452951000157074>
- (46). Rowlands, J. (1997). *Questioning empowerment: Working with women in Honduras*. Oxfam.
- (47). Roy, A. (2010). *Poverty capital: Microfinance and the making of development*. Routledge.
- (48). Sardenberg, C. M. B. (2008). Liberal vs. liberating empowerment: A Latin American feminist perspective on conceptualising women's empowerment. *IDS Bulletin*, 39(6), 18–27.
- (49). Sarma, M. (2008). Index of financial inclusion (ICRIER Working Paper No. 215). Indian Council for Research on International Economic Relations.
- (50). Schicks, J. (2013). The definition and causes of microfinance over-indebtedness: A customer protection point of view. *Oxford Development Studies*, 41(sup1), S95–S116.
- (51). Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Knopf.
- (52). Sen, G., & Grown, C. (1987). *Development Crises and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315070179>
- (53). Snyder, H. (2019). Literature review as a research methodology: An overview and guidelines. *Journal of Business Research*, 104, 333–339. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2019.07.039>
- (54). Taşlı, K. (2007). A conceptual framework for gender and development studies: From welfare to empowerment (Forum 32). Österreichische Forschungsförderung für Entwicklungshilfe (ÖFSE).
- (55). VeneKlasen, L., & Miller, V. (2002). *A new weave of power, people and politics: The action guide for advocacy and citizen participation*. World Neighbors.
- (56). Whitehead, A. (1979). Some preliminary notes on the subordination of women. *IDS Bulletin*, 10(3), 10–13.
- (57). Wilson, K. (2013). Agency as ‘Smart Economics’: Neoliberalism, Gender and Development. 10.1057/9781137295613_6.

- (58). Wilson, K. (2015). Towards a radical re-appropriation: Gender, development and neoliberal feminism. *Development and change*, 46(4), 803-832.
- (59). Woetzel, J., Madgavkar, A., Ellingrud, K., Labaye, E., Devillard, S., Kutcher, E., Manyika, J., Dobbs, R., & Krishnan, M. (2015). The power of parity: How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth. McKinsey Global Institute.
- (60). Young, B., Bakker, I., & Elson, D. (Éds.). (2011). Questioning financial governance from a feminist perspective. Routledge.
- (61). Young, K. (1997). Gender and development. Dans N. Visvanathan, L. Duggan, L. Nisonoff, & N. Wiegiersma (Éds.), *The women, gender and development reader* (p. 51-54). Zed Books.
- (62). Zahidi, S., & Ibarra, H. (2010). The corporate gender gap report 2010. World Economic Forum.